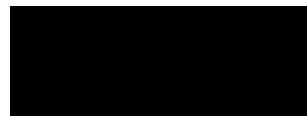
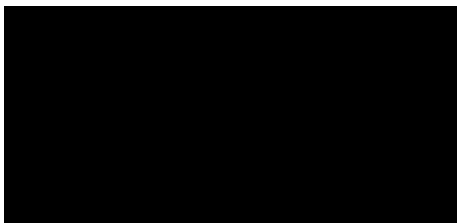
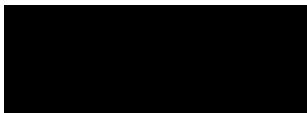


Les marchés de l'assurance en 2017

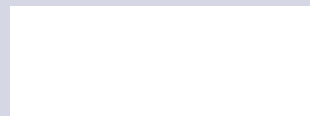
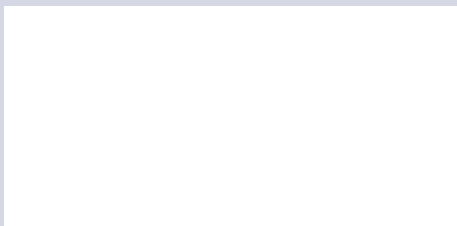
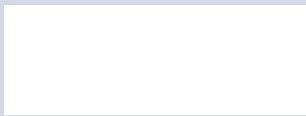
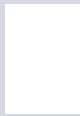
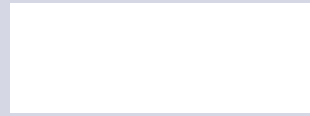
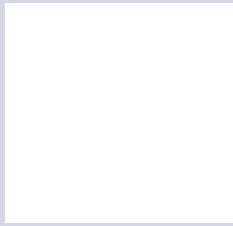
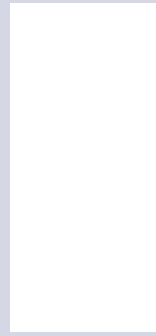
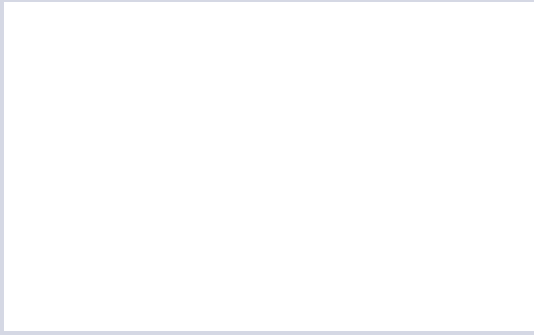
Note de conjoncture





Sommaire

Introduction	5
Bilan du marché de l'assurance	6
▪ Les tendances du marché IARDT	9
▪ Dommages	10
▪ Focus : Marché Dommages " Power & Utilities "	11
▪ Focus : Marché Evénements naturels critiques	11
▪ Automobile	12
▪ Focus : Les évolutions de demain	13
▪ RC générale	14
▪ Focus : RCAE	15
▪ RCMS	16
▪ Focus : Rapports sociaux (EPL)	17
▪ A propos des Institutions Financières	17
▪ Fraude	18
▪ Cyber Risques	20
▪ Transport	22
▪ Construction	24
▪ Crédit	28
▪ Risques Politiques	30
▪ Focus : Kidnap and Ransom	31
▪ Les tendances du marché Affinitaire et Spécialités	33
▪ L'assurance Affinitaire : Un marché en forte croissance	34
▪ Professions Réglementées	36
▪ Le risque médical	38
▪ Sports et Evènements	40
▪ Focus : Média et Spectacles	41
▪ Focus : Fine Arts	41
▪ Les tendances du marché des Assurances de Personnes	43
▪ Protection sociale France - Secteur Privé	44
▪ Protection sociale internationale	46
▪ Retraite - Epargne salariale	48
▪ Protection sociale - Secteur Public	50



Introduction



Gilles Bénéplanc,
Directeur Général
Nouveaux défis, nouveaux outils

L'art (difficile) de la prévision

Une des activités centrales des professionnels de la gestion du Risque consiste à prévoir et expliquer ce qui va se passer ; elle est présente dans de nombreux domaines : évolution des risques, pilotage des comptes, cycles d'assurance, stratégie de transfert.

Aujourd'hui, il existe une sorte de paradoxe sur l'art et la science de la prévision en assurance.

Les dernières années ont apporté de réels progrès dans la collecte des données descriptives des risques et dans les méthodes quantitatives de traitement et de modélisation. Pour autant, l'exercice de la prévision n'a jamais paru aussi difficile aux praticiens. Les raisons invoquées sont nombreuses : surabondance des données, pluralité des scénarios, méconnaissance des modèles et leurs limites.

Dans ce contexte, notre mission reste la même : aider nos clients à comprendre leurs risques, les réduire et en transférer une partie aux marchés d'assurance et de réassurance. L'objectif recherché est de réduire la volatilité de leurs résultats futurs tout en leur permettant d'évoluer et d'innover, et ce dans un monde où les entreprises doivent respecter des réglementations et des normes de conformité toujours plus nombreuses.

La création du Groupe Willis Towers Watson, auquel appartient Gras Savoye, renforce nos moyens pour relever ces défis et mieux servir nos clients : talent et expertise des équipes, maîtrise des méthodes quantitatives, investissement dans les systèmes de gestion avec une gamme élargie de services et de solutions.

Notre ambition est d'offrir un point d'accès unique pour l'ensemble de nos offres ; en clair, il s'agit de créer une entreprise sachante, apprenante, et qui ne sera pas organisée en silos .

Cette Note de conjoncture présente l'ensemble des analyses des spécialistes de Gras Savoye et du Groupe Willis Towers Watson sur l'évolution des marchés en 2017, son ambition étant de fournir à nos clients des moyens de définir leur stratégie optimale de gestion et de placement des risques.

Toutes nos équipes sont mobilisées et motivées pour vous accompagner sur ces questions.

Bien à vous,

Gilles Bénéplanc

Bilan du marché de l'assurance



Amélie des Monstiers,
Directrice des Marchés

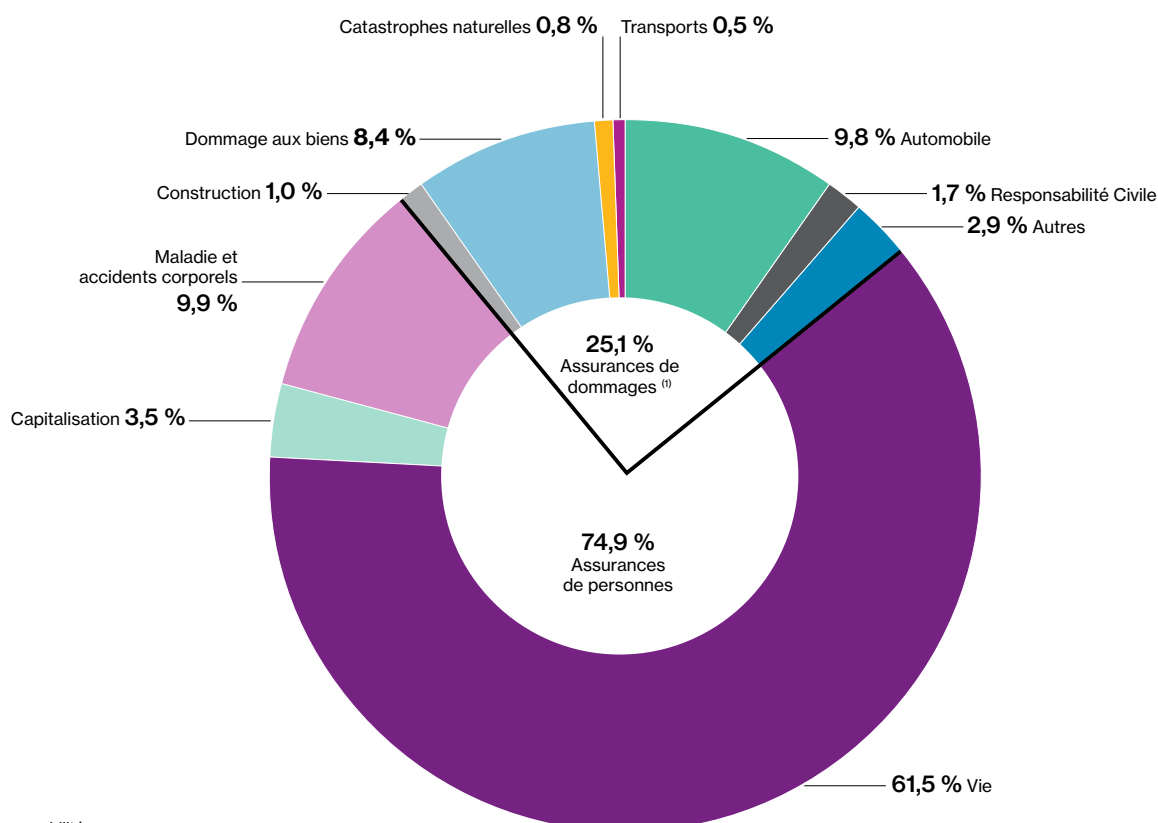
Dans un contexte économique et réglementaire jugé incertain par la profession, la croissance de l'assurance française s'est maintenue en 2015, aussi bien en vie qu'en dommages.

La France conserve ainsi une place prépondérante dans le marché mondial de l'assurance avec un chiffre d'affaires de 208,8 milliards d'euros en 2015, soit une progression de près de 4% des cotisations (assurance dommages et assurance de personnes). A noter cependant que ce rythme de progression est plus faible qu'en 2014 où le chiffre d'affaires de l'assurance française avait enregistré une hausse de 6%.

Source Fédération Française de l'Assurance - 2016

Zoom sur les cotisations 2015

Cotisations (affaires directes) de l'assurance française en 2015 : 208,8 milliards d'euros



⁽¹⁾ biens et responsabilité

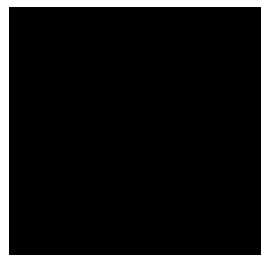
Bilan du marché de l'assurance

Le marché de l'assurance de personnes

Les assurances de personnes conservent un poids prépondérant en France puisqu'elles représentent 74,9% du volume de primes totales en 2015.

On peut noter une progression des cotisations ADP de près de 5% par rapport à 2014, avec total de 156,5 milliards d'euros pour 2015.

Concernant la ventilation par type de contrats, elle reste similaire à celle constatée en 2014 avec une place importante de l'Epargne retraite au regard de la Santé et prévoyance : Epargne retraite 80% vs Santé et prévoyance 20%.



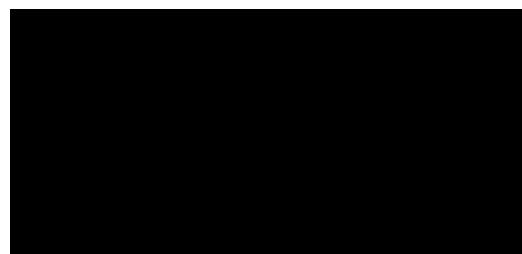
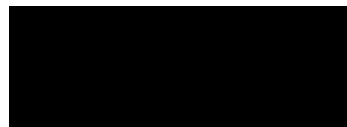
Le marché de l'IARDT

La croissance est modérée pour le marché de l'IARDT sur lequel on note une progression globale de 2,2% en 2015 contre 2% en 2014.

Les branches Crédit-caution (+6,6%), Dommages aux biens des particuliers (+3,5%) et Transports (+3%) enregistrent les plus fortes progressions pour 2015.

La branche automobile reste la plus importante de ce marché avec 20,5 milliards d'euros de cotisations en 2015, soit une progression de 2%.

Ce sont les branches de la Responsabilité civile et de la Construction qui enregistrent les plus fortes baisses avec respectivement -2% pour la RC et -1,5% pour la construction.





The page features a light green background with several white geometric shapes of various sizes and orientations scattered across it. A large white rectangular box is positioned on the left side, containing the main title. Other shapes include a tall vertical rectangle, a large square, a horizontal rectangle, a small square, a wide horizontal rectangle, and a medium square.

Les tendances du marché IARDT

Les tendances du marché IARDT

Dommmages



Gérard Guendafa,
Directeur Dommages



Frédéric Durot,
Directeur Technique Dommages

Capacité - Appétits



Prix



Franchises



Garanties



Souplesse



Introduction

Le marché Dommages reste *soft*. Les places émergentes (Dubai, Singapour, Brésil) prennent de l'ampleur mais rayonnent peu au-delà de leur zone régionale. La surcapacité et la diversité des offres de la place de Paris, des grands réassureurs continentaux et de Londres répondent largement aux besoins du marché. Le marché français représente un encaissement de 6,2 milliards d'euros.

Capacité / Appétits

La tendance à l'augmentation de capacité observée en 2014 et 2015 s'est ralentie, les quelques augmentations ponctuelles de capacité d'acteurs existants étant compensées par la fusion d'ACE et CHUBB ainsi que d'XL et CATLIN.

Les affaires de bonne qualité technique (niveau de protection et sinistralité) continuent de bénéficier d'améliorations significatives des termes et conditions. Ce phénomène déjà marquant sur les très grands comptes depuis de nombreuses années, devient prégnant sur le secteur de l'*Upper Middle Market* (entre 300 millions d'euros et 4 milliards d'euros de chiffre d'affaires, les critères n'étant pas totalement identiques pour tous les assureurs).

Prix

Exceptés pour certains secteurs, le marché demeure agressif avec des baisses à deux chiffres sur les affaires de qualité.

Il est à noter que pour la 4^{ème} année consécutive, FM Global va libérer une nouvelle participation (*Membership Credit*) pour ses clients entre le 1^{er} juillet 2016 et 30 juin 2017. Cela est un marqueur d'un marché compétitif.

Les tendances du marché IARDT

Dommmages

Franchises

Les niveaux de franchises restent stables par rapport aux années précédentes. Elles sont considérées comme étant garantes du maintien des bons résultats et la preuve de la confiance des clients en leurs propres risques.

Garanties

Du fait de la forte concurrence du marché, la plupart des grands assureurs accepte désormais sur les grands comptes, mais également sur les *Upper Middle Markets*, de délivrer des couvertures plus larges : extension Terrorisme monde entier (hors pays disposant de solutions locales), extensions Cyber.

Souplesse

Les assureurs demeurent tributaires de structures de validations internes (*referral*). Toutefois, l'expérience montre que les assureurs peuvent être souples lorsqu'ils ont décidé de réaliser une affaire.

FOCUS

Marché Dommages « Power & Utilities »

Le marché peut encore récompenser par des baisses (-10% à -20%) les affaires présentant de bons niveaux de protection incendie, une maintenance appropriée et une absence de sinistre. L'arrivée en force de FM Global, les nouveaux acteurs à Londres et la position dominante prise par HDI Global SE sur le marché continental renforcent ce levier de baisse sur les affaires premium.

Sur le marché continental, certains leaders ont annoncé des majorations de principe, du fait de la sinistralité dégradée en particulier sur les turbines et les chaudières. La survenance d'un sinistre (de près de 400 millions d'euros) sur une centrale au charbon en Sibérie début février 2016, en impactant les principaux acteurs du marché, va renforcer ce phénomène. De ce fait, les installations présentant une sinistralité dégradée et/ou des standards insuffisants au plan de la prévention des risques Bris de machines et/ou Incendie/explosion peuvent faire l'objet de majorations tarifaires et/ou de relèvements de franchises.

FOCUS

Marché Événements naturels critiques

La compétitivité du marché s'est améliorée, avec des baisses de 10% à 15% sur les taux précédemment en vigueur, même si ceux-ci demeurent élevés dans l'absolu. Cette évolution est permise, d'une part, par l'afflux de capacités suite à la création de ce marché en 2012, en raison du retrait massif des assureurs dommages ayant réduit leurs expositions sur les Événements naturels critiques (Critical Cat). D'autre part, les résultats sont en amélioration nette en l'absence de catastrophe importante depuis fin 2012. L'année 2015 a été marquée par une sinistralité Événements naturels contenue au plan mondial, s'élevant à 37 milliards d'USD, soit quasiment identique à celle constatée en 2014 (35,7 milliards d'USD) et en deçà de la moyenne des 10 dernières années (52 milliards d'USD).

Les tendances du marché IARDT

Automobile



Christian Danel,
Directeur Flottes Automobiles

Introduction

2015 fut une année paradoxale : les aspects techniques du marché de l'assurance Flottes laissaient présager une continuité des hausses tarifaires pratiquées les exercices précédents.

La variable commerciale a été une nouvelle fois la plus forte et les renouvellements 2016 ont été menés dans un contexte particulièrement mesuré.

A ce jour, en grande majorité, les assureurs veulent développer leur branche automobile.

Capacité - Appétits	↗
Prix	↘
Franchises	↗
Garanties	↔
Souplesse	↗

Les tendances du marché IARDT

Automobile

Capacité / Appétits

Après avoir souhaité un retour à l'équilibre des résultats (sans y être totalement parvenus), les assureurs annoncent clairement leur volonté de développer la branche automobile. Certes, bon nombre d'entre eux rappellent que ce développement doit se faire dans le respect de l'équilibre technique, mais le message est sensiblement différent de celui qui avait conduit certains à restreindre leur politique de souscription ou à se retirer du marché.

Prix

Une concurrence accrue génère évidemment une politique de prix bas. Les aspects techniques demeurent, mais des écarts surprenants peuvent exister entre les approches des différents assureurs. Evidemment, les risques maîtrisés permettront d'obtenir les meilleures conditions.

Franchises

Dans les périodes de placement difficile, les clients ont appris l'intérêt de l'autofinancement associé à la maîtrise du risque. Permettant de limiter les primes et les chargements associés, le niveau des « Franchises » devrait continuer à évoluer pour ne transférer aux assureurs que le risque aléatoire susceptible d'affecter le compte de résultat.

Garanties

Le marché de l'assurance automobile est mature. Les garanties évoluent peu. Certaines représentent des services (ex : garanties Bris de glace) plutôt que de la couverture de risque. L'évolution sera plutôt portée par l'évolution des services que par celles des garanties.

Souplesse

Si le marché est ouvert et souple, il reste des activités pour lesquelles la souscription reste particulièrement difficile, voire impossible : location courte durée, transport public de voyageurs et dans une moindre mesure le transport public de marchandises.

FOCUS

Le véhicule autonome

Les véhicules deviendront rapidement de plus en plus autonomes. Les constructeurs et équipementiers sont prêts. Ils ont investi dans d'importants projets, essentiels pour la préservation de leur activité à terme. Nous en voyons déjà les résultats dans les véhicules livrés ces derniers mois qui disposent de nombreux équipements permettant des phases de conduite sans intervention du conducteur.

Les véhicules totalement autonomes ne sont pas encore autorisés à rouler sur nos routes. Les positions des pouvoirs publics évoluent à travers le monde. Les tests en circulation sont depuis peu autorisés en France. Cependant, les textes de loi devront être modifiés pour permettre qu'un véhicule ne nécessite plus de conducteur (humain) au volant. Il est difficile de prévoir la date de cette évolution juridique notamment du fait des probables actions de lobbying (pour ou contre).

La baisse conséquente de la sinistralité est le point qui milite fortement en faveur de l'autonomie. Rappelons que l'homme est responsable de la quasi-totalité des accidents et sa suppression de l'équation ne sera que favorable à la sécurité des routes.

Il y aura cependant une période trouble, pendant laquelle cohabiteront sur la route des véhicules autonomes et classiques. Cette période peut, comme cela a été observé au cours des tests sur route, provoquer une augmentation de la sinistralité, liée aux différences de comportement entre l'homme et la machine, cette dernière respectant scrupuleusement les règles du code de la route.

On observera également le développement d'une nouvelle typologie de risques (ex : cybercriminalité) et des sinistres plus complexes à traiter. Même si le système d'indemnisation des victimes actuel peut perdurer, on peut s'attendre à un exercice de recours particulièrement long pour déterminer le responsable de l'accident avec un véhicule autonome.

Le véhicule autonome aura également des conséquences majeures sur l'économie et notre mode de vie. Avec la diminution des parcs automobile, la réduction du nombre d'accidents, et la non nécessité d'un conducteur, de nombreux secteurs économiques vont être affectés. On pense évidemment aux taxis, aux réparateurs, aux assureurs automobile... Certaines études estiment que le nombre de professions touchées est très important et il se peut que nous soyons à l'aube d'une révolution économique.

Les tendances du marché IARDT

RC / RCAE




Sophie Rodier,
Directrice Responsabilité Civile


Introduction


Le marché continental reste un leader et une référence tant en RC qu'en RC Atteinte à l'Environnement/ Responsabilité Environnementale, qui maintient ses caractéristiques de flexibilité, de souplesse et de performance budgétaire.

Le marché anglo-saxon continue à répondre aux exigences du marché continental en offrant des capacités sur des lignes d'excess.

Capacité - Appétits 

Prix 

Franchises 

Garanties 

Souplesse 

Les tendances du marché IARDT

RC / RCAE

Capacité / Appétits

La capacité théorique du marché continental demeure stable malgré des regroupements de compagnies observés ces derniers mois (XL/CATLIN, TOKIO MARINE/ HCC, ACE/CHUBB ou MITSUI/AMLIN).

Les appétits des assureurs restent marqués avec l'objectif de limiter l'attrition de leur encaissement.

Prix

Force est de constater que les prix demeurent compétitifs. Les assureurs affichent une volonté marquée dans la rétention de leur portefeuille et dans la conquête de nouveaux clients, tout en veillant à une rentabilité globale.

Franchises

Les franchises restent stables sauf réajustement en fonction des résultats techniques.

Garanties

Les garanties déjà larges et toujours performantes répondent à l'évolution des activités des clients ou à la nécessité de les accompagner dans un changement de réglementation, de législation ou une évolution jurisprudentielle.

Souplesse

La souplesse dans la souscription demeure. Cependant une approche technique et actuarielle amène certains acteurs, animés par la volonté de réduire la volatilité du risque et de valoriser le coût des garanties sensibles, à limiter leur engagement en partageant le risque sur une même ligne.

Le marché des programmes internationaux est de plus en plus exigeant, imposant un strict respect des réglementations (clause sanction, embargo, clause d'indemnisation du souscripteur pour les pays non admis prohibés ou encore application des taxes locales).

FOCUS

Responsabilité Civile Atteinte à l'Environnement / Responsabilité Environnementale

Le marché demeure toujours dynamique, souple et soft, maintenant la possibilité d'engagements pluriannuels (long term agreements ou garanties stretchées sur 2 ou 3 ans).

On observe une légère frilosité d'un acteur du marché notamment pour des risques nord-américains. Par ailleurs le marché dispose de l'apport d'une capacité supplémentaire par un autre acteur ayant son propre wording, portant la capacité théorique du marché continental à 350 millions d'euros.

Enfin, il convient de noter que le projet de loi Biodiversité visant à inscrire le préjudice écologique et sa réparation dans le Code civil est toujours en discussion. Son adoption nécessitera une adaptation des textes de polices.

Les tendances du marché IARDT

RCMS



Guillaume Deschamps,
Directeur FINEX

Introduction

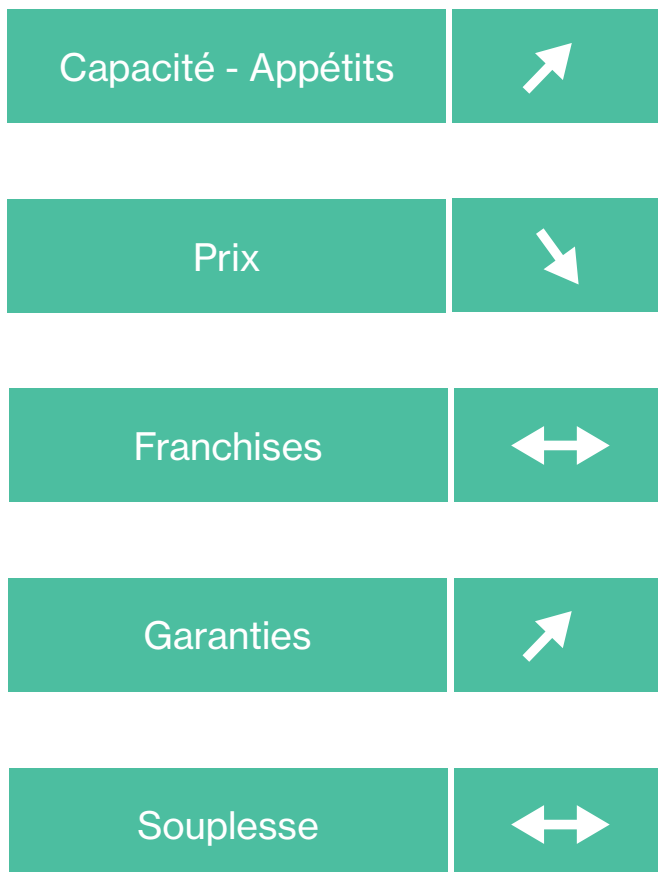
Le marché de l'assurance Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux (RCMS) poursuit sa dynamique et reflète l'évolution des risques auxquels sont exposés les dirigeants et mandataires sociaux, la nécessité de disposer d'une telle garantie dans un contexte de développement international de la sinistralité, et l'intérêt constant et croissant qu'y portent les assurés et les assureurs.

Capacité / Appétits

La capacité disponible sur le marché français de l'assurance RCMS est toujours en augmentation du fait de l'arrivée régulière de nouveaux acteurs (apport de capacité excess essentiellement) pour atteindre une capacité totale théorique de plus de 500 millions d'euros. Cette tendance devrait se poursuivre en raison de l'intérêt croissant d'assureurs du marché de Londres (PROBITAS 1492, par exemple) qui envisagent d'élargir leur souscription aux marchés d'Europe continentale.

Prix

Malgré une sinistralité réelle et en développement qui impacte essentiellement les assureurs de première ligne, l'afflux d'acteurs et la compétition ainsi créée permettent de poursuivre l'amélioration des conditions tarifaires (notamment en excess mais également en première ligne) pour offrir aux assurés des conditions tarifaires compétitives tout en préservant la qualité des placements réalisés auprès d'assureurs apportant un bon niveau d'expertises (souscription et gestion des sinistres) et de sécurité financière (rating).



Les tendances du marché IARDT

RCMS

Franchises

Le contexte général du marché de l'assurance RCMS permet de limiter les franchises aux seules réclamations introduites contre la personne morale et aux Etats-Unis, avec des montants stables dans l'ensemble, qu'il est toujours possible de réduire.

Garanties

L'évolution de la sinistralité RCMS, dans un contexte de marché très compétitif, conduit les assureurs à faire évoluer leurs garanties pour tenir compte de la nature des sinistres et des pratiques des autres marchés de l'assurance RCMS. Cette approche est guidée par la volonté d'apporter une solution internationale à un risque international, de répondre ainsi aux besoins des assurés et de se différencier des autres acteurs.

Souplesse

Le marché de l'assurance RCMS est réceptif aux demandes d'évolution des garanties pour répondre aux expositions et demandes des assurés, notamment lorsque le profil de risque de l'assuré est présenté, défendu et valorisé.

FOCUS

Rapports Sociaux (EPL)

Si les réclamations relatives aux rapports sociaux ont longtemps été un risque limité aux Etats-Unis (marqués par la fréquence et l'intensité de ces réclamations), l'exposition aux réclamations introduites par un ou plusieurs employés est maintenant bel et bien un risque réel et présent en Europe, notamment en France. Le marché de l'assurance accompagne les assurés par le développement de garanties EPL ou « Rapports Sociaux » pour couvrir les conséquences financières de telles réclamations, avec une capacité qui est en augmentation en raison d'un nombre croissant d'assureurs qui sont maintenant en mesure de souscrire ce risque, en complément de la garantie RCMS ou d'autres garanties « Lignes Financières ». Les assureurs présents sur ce risque développent des polices dont le contenu est adapté au risque EPL en France et en Europe, tout en prenant en considération le risque EPL à l'international (notamment aux Etats-Unis) pour faire en sorte que les assurés qui mettent en place cette garantie disposent d'une couverture à même de répondre à la survenance de ces réclamations, quel que soit le pays où celles-ci sont introduites. Les conditions de mise en place d'une garantie EPL restent encore très compétitives et attractives pour les sociétés qui veulent protéger leur bilan des conséquences financières de litiges avec leurs employés.

À propos des Institutions Financières

Alors que les institutions financières ont, au cours des années passées, fait l'objet de conditions (contractuelles et tarifaires) beaucoup plus strictes et moins compétitives que pour les sociétés commerciales, le marché de l'assurance des risques financiers (notamment pour les risques RCMS, EPL, RC Professionnelle et Fraude) aborde de façon plus positive le traitement de ces risques.

En effet, les institutions financières peuvent maintenant bénéficier d'améliorations de garanties et surtout de baisses de primes plus ou moins soutenues selon les risques et garanties concernés, du fait notamment d'une perception de ces risques plus positive par les assureurs, de l'absence de sinistralité telle qu'elle avait pu être imaginée en son temps et d'une concurrence plus active avec l'arrivée régulière de nouveaux acteurs.

Il est donc opportun de reconsidérer les conditions de ces garanties et d'exploiter ce contexte de marché beaucoup plus favorable aux expositions spécifiques des institutions financières.

Les tendances du marché IARDT

Fraude



Christine Becue,
Directrice Adjointe FINEX

Introduction

La fraude est devenue depuis plusieurs années un sujet fort de préoccupation pour les entreprises en raison de la multiplication des escroqueries au faux président et au faux fournisseur notamment. Au-delà de cette typologie de sinistres, la poursuite des fraudes dites classiques (fraudes internes) existe toujours. La politique de souscription des assureurs tend à se durcir afin de tenir compte de cette sinistralité et de ses enjeux financiers.

Capacité / Appétits

Les capacités actuellement disponibles sur le marché restent importantes (environ 250 millions d'euros). Le besoin d'informations sur le risque (tant en première souscription – où la demande s'est accrue – qu'en renouvellement) est lui aussi important. Certains assureurs se positionnent de façon sélective (sur les lignes excess ou seulement en accompagnement d'autres Lignes Financières, voire uniquement sur le *Middle Market*). La coassurance en première ligne s'est également fortement développée, confirmant la prudence du marché face à un risque croissant.

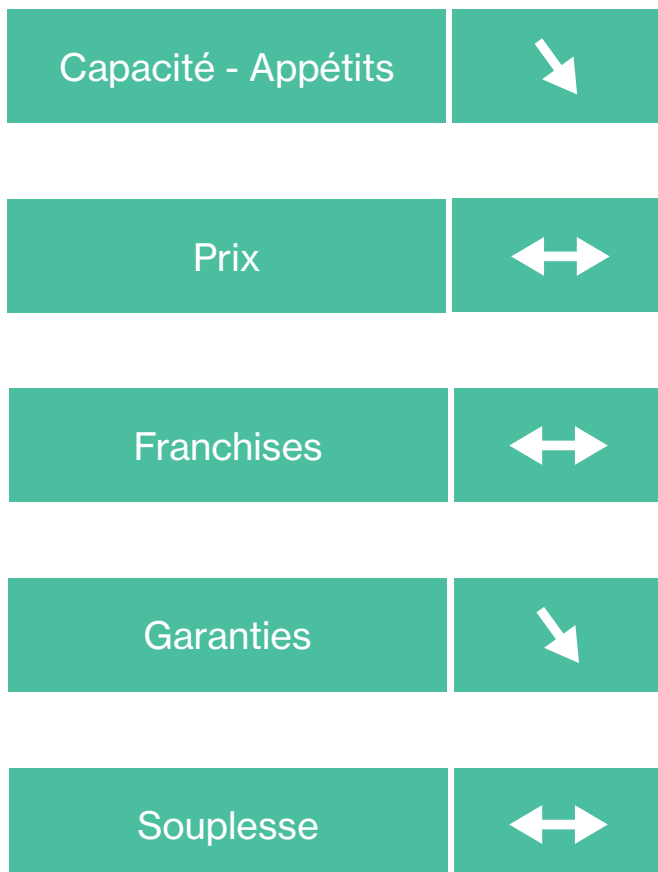
Prix

Les taux de prime restent stables pour le renouvellement de contrats non sinistrés. Pour les autres, la sinistralité se traduit par des majorations tarifaires généralement accompagnées d'autres mesures (réduction de la capacité, franchise, recadrage contractuel). Pour les affaires en première assurance, les taux de prime dépendent de la qualité du risque mais sont malgré tout impactés par la sinistralité de la branche.

Franchises

Le niveau des franchises reste stable mais à des niveaux relativement élevés : entre 500 000 euros et 1 million d'euros le plus souvent, pour les plus grands risques.

Les franchises sont parfois modulées entre fraude interne et fraude externe, ou fraude et malveillance, afin de les calibrer en fonction des risques ou de la sinistralité passée.



Les tendances du marché IARDT

Fraude

Garanties

On n'observe pas d'élargissement des garanties, ni d'innovation contractuelle, mais parfois des recadrages au niveau de la fraude par usurpation d'identité (sous-limites, exclusion, quotité non garantie, conditionnement de la garantie au respect de la procédure de contrôle).

La couverture des fraudes commises par les dirigeants de filiales n'est pas automatique. Elle doit faire l'objet d'un rachat d'exclusion.

Souplesse

On constate assez peu de souplesse dans la négociation sauf auprès de quelques acteurs qui souhaitent développer leur portefeuille.

Les assureurs sont cependant toujours réceptifs à une présentation du risque au moyen notamment d'une réunion de souscription au cours de laquelle ils vont pouvoir mieux apprécier la qualité du risque. Cela permet ainsi aux clients de bénéficier de conditions tenant mieux compte de leur profil de risque et des éléments positifs qui le caractérisent (notamment les actions de prévention/protection et de sensibilisation menées en interne).

Les tendances du marché IARDT

Cyber Risques



Laure Zicry,
Practice Leader Cyber FINEX

Introduction

Publié au journal officiel le 4 mai 2016, le Règlement Européen relatif à la Protection des données entrera définitivement en vigueur le 25 mai 2018. Les entreprises, publiques comme privées, de la start-up aux grands groupes cotés, ont deux ans pour mettre en place l'ensemble des mesures qui leur permettront de se conformer à cette nouvelle réglementation.

La souscription d'un contrat d'assurance Cyber est un des moyens de transférer à l'assurance, une partie des coûts liés au non-respect de ces nouvelles obligations.

Capacité - Appétits	↗
Prix	↘
Franchises	↘
Garanties	↗
Souplesse	↗

Les tendances du marché IARDT

Cyber Risques

Capacité / Appétits

Les capacités ne cessent de croître en Europe (capacité théorique en hausse pour atteindre une capacité disponible d'environ 500 millions d'euros) alors que celles-ci diminuent aux Etats-Unis. De nouveaux assureurs d'excess font leur entrée dans la liste déjà longue des fournisseurs pour un produit aussi récent : TOKIO MARINE/HCC, MITSUI, QBE et ARGO.

Prix

Les tarifs restent très compétitifs. Le marché français est le plus agressif d'Europe. En effet, les budgets de primes pour des programmes monde entier obtenus en France pour des groupes internationaux, y compris avec une exposition américaine sont très compétitifs comparativement au marché nord-américain ou au marché de Londres.

Franchises

Les franchises proposées sont assez basses selon la taille du groupe à assurer, sauf sur les filiales aux Etats-Unis.

Garanties

Les assureurs acceptent les textes spécifiques du courtier. Il convient d'être vigilant sur les services proposés dans le cadre de l'assistance de crise, car ceux-ci sont essentiels pour une bonne gestion du sinistre.

Souplesse

Le marché est toujours très souple, avec une réelle volonté de développer cette nouvelle ligne.

Les tendances du marché IARDT

Transport



Marie-Laure Tournebize,
Directrice Maritime et Transport

Introduction

L'analyse du marché qui est faite ici aborde les risques facultés et responsabilités transport & logistique, regroupés sous le terme de " marchandises transportées ".

Le marché français représente un encaissement total de 623 millions d'euros (affaires directes France) pour un *loss ratio* de 69% en 2014 (marchandises transportées).

Le marché de l'assurance Transport étant lié à la dynamique du commerce mondial, si les échanges ralentissent, la masse assurable et donc le volume de primes fléchissent.

Capacité - Appétits	↗
---------------------	---

Prix	↔
------	---

Franchises	↔
------------	---

Garanties Risques de guerre	↘
--------------------------------	---

Garanties Risques ordinaires	↔
---------------------------------	---

Souplesse	↔
-----------	---

Les tendances du marché IARDT

Transport

Capacité / Appétits

Les capacités disponibles sont suffisantes pour répondre à la majorité des besoins des assurés. L'arrivée de nouveaux acteurs (STARSTONE en 2016, ERGO en avril 2016, WeSpecialty en juin 2016) contribue à accroître les engagements disponibles, et pousse le marché à s'intéresser à des risques jusque-là proposés par un nombre limité d'acteurs (TSU, COMMODITIES). A l'inverse, les regroupements récents entre assureurs (XL/CATLIN, ACE/CHUBB, AMLIN, MITSUI) n'ont pas eu pour effet de limiter les capacités.

Prix

Le nombre d'acteurs présents et les bons résultats techniques créent naturellement de la concurrence qui se traduit par des prix qui baissent. En revanche, quelques rares compagnies pratiquent une politique de sélection et de durcissement tarifaire.

Le sinistre majeur survenu sur la zone portuaire de Tianjin en août 2015 et qui a fortement impacté le marché Marine mondial (coût estimé entre 5 et 6 milliards d'USD par l'Union Internationale des Assureurs Maritimes, l'IUMI, dont 50% affectent le marché Marine), n'a pas, à ce jour, eu d'impact sur les niveaux de prix.

Franchises

Si le marché Transport accepte toujours des niveaux de franchise réduits, la baisse continue des prix pousse les assureurs à la vigilance sur leurs coûts de gestion. Ainsi, dans le cadre d'une sinistralité marquée par la récurrence, sera-t-il bénéfique d'étudier une augmentation de la rétention.

Garanties

Pour les risques de guerre, l'année 2015 aura été marquée par la modification de la politique de souscription de la Caisse Centrale de Réassurance. Les risques de type Stockage à terre ne sont plus couverts. En revanche, la continuité des garanties des opérations de transport (garanties Bout en bout) perdurent. Ce changement particulièrement sensible pour les assurés français bénéficiaires de garanties *Stock & transit*, est partiellement compensé par les solutions disponibles sur les marchés internationaux, et en particulier via Londres.

Souplesse

Le contexte de marché reste favorable aux assurés. Beaucoup ont déjà bénéficié des réductions de prix ces dernières années.

Cependant des baisses restent possibles pour les risques dont la qualité s'améliore (risk management, prévention, etc).

Le marché est ouvert à la négociation et à l'adaptation des garanties aux besoins des assurés permettant ainsi la rédaction de polices sur-mesure.

Les tendances du marché IARDT

Construction



Nathalie Dautry,
Directrice Construction

Introduction

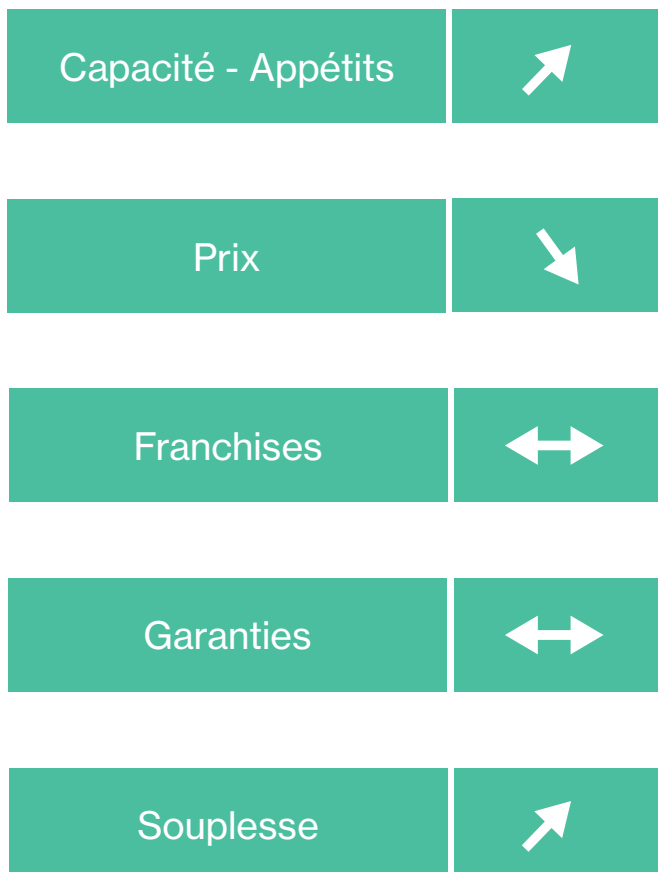
2015 s'est achevé sur un recul global de 2 à 3% du secteur de la construction même s'il existe de réels signaux de reprise (+1,8% de permis de construire et +0,3% de mises en chantiers). Les chiffres INSEE du mois de mai 2016 attestent quant à eux d'un climat conjoncturel stable avec toutefois un carnet de commande et un taux d'utilisation des capacités de production qui demeurent encore bas et une baisse de prix qui se poursuit.

La situation dans le secteur de la Construction est très contrastée.

D'une part le secteur des travaux publics souffre des contraintes financières pesant sur les Collectivités Locales, de l'absence de grands chantiers en 2016 et d'un calendrier politique défavorable. D'autre part, le secteur du Bâtiment Travaux Publics, quant à lui, est en plein réveil avec l'anticipation par la Fédération Nationale du Bâtiment d'une hausse de 5,5% de l'activité pour les logements neufs, grâce aux effets conjugués du nouveau prêt à taux zéro et des taux d'emprunts historiquement bas.

Dans le secteur industriel, les investissements sont encore timides.

Face à cette situation, les majors du BTP poursuivent leur re/déploiement à l'International avec comme zones de prédisposition l'Angleterre, l'Afrique, l'Amérique du Sud et le Sud-Est asiatique.



Les tendances du marché IARDT

Construction

Capacité / Appétits

Responsabilité Civile/Responsabilité Civile Décennale : Malgré une tension sur les *wordings*, notamment au niveau des activités garanties, il existe encore de réelles opportunités d'optimisation des programmes pour les bons risques avec le retour d'assureurs qui ont mené ces deux dernières années une politique de restructuration de leurs portefeuilles.

En Dommage-Ouvrage :

Les maîtres d'ouvrage peuvent être particulièrement satisfaits des taux pratiqués.

En effet :

- les taux appliqués en 2016 commencent à ressembler à ceux des années 1990 notamment en ce qui concerne le logement social ;
- la concurrence s'est accrue sur les opérations de bureaux/logements supérieurs à 80 millions d'euros avec une augmentation de capacités de certains assureurs tels que MMA qui s'étaient détournés de cette niche ces dernières années.

Espérons que le revirement des assureurs ne soit pas aussi brutal que celui connu à la fin des années 1990. Le maintien de taux d'intérêt bas devrait toutefois inscrire cette baisse dans la durée.

En Tous Risques Chantiers/Tous Risques Montages

- **Essais :** que ce soit pour la France ou l'étranger, la conjoncture demeure très favorable à la souscription malgré les derniers sinistres notamment Incendie qui ont impacté de manière significative les résultats de la branche.

En *Professional Indemnity* et *Professional Indemnity*

Design & Build : les assureurs présents sur le marché français commencent à présenter une alternative intéressante aux entreprises se développant à l'International.

Garanties / Souplesse

Malgré la baisse des encaissements et des résultats techniques de branche toujours déficitaires, les taux poursuivent leurs baisses. Les textes de garanties connaissent flexibilité et souplesse.

Il existe une prime à la prévention Incendie en raison de la sensibilité récente du marché, conséquence de sinistres médiatiques. L'assurance de la diversification des activités en dehors du cœur de métier Construction peut être confrontée à des limites (ferroviaire, maritime, ...).



Les tendances du marché IARDT

Construction


Grands projets industriels, infrastructures et internationaux



Claude Noël,
Directeur
Développement Construction

Introduction


Les projets significatifs demeurent dans le domaine des transports (Grand Paris) et à l'International, notamment dans le domaine des énergies renouvelables.

Capacité - Appétits 

Prix 

Franchises 

Garanties 

Souplesse 

Les tendances du marché IARDT

Construction

Grands projets industriels, infrastructures et internationaux

Capacité / Appétits

En assurance Tous Risques Chantiers et Montage–Essais, les appétits et capacités demeurent en hausse, y compris dans des zones géographiques soumises aux événements naturels (Amérique du Sud par exemple).

Prix

Sous le double effet de la rareté des affaires et de la concurrence entre les acteurs, les prix poursuivent leur baisse en 2016 et aucun signal contraire n'est en vue.

Franchises

Les franchises sont stables.

La concurrence sur des grands projets peut amener des bas historiques (Tunnels par exemple).

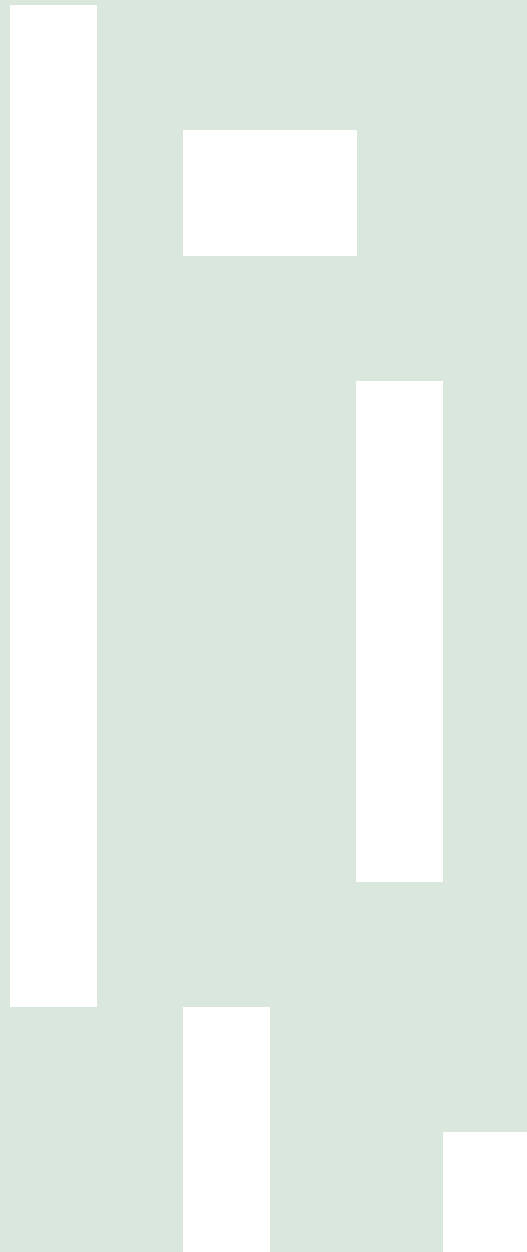
Garanties

Les textes sont de plus en plus larges sous la pression de la concurrence avec l'intégration de clauses « LEG 3 » ; là où le « LEG 2 » était une règle et une garantie de la partie viciée.

Souplesse

La souplesse est de règle en souscription tant sur les *wordings* que sur les conditions de paiement et sur l'adaptation de montages à l'international.

La mise en place de clauses sur-mesure ne pose pas de difficultés. Le marché français est à ce titre capable d'innovations.



Les tendances du marché IARDT

Crédit




Eric da Silva,
Directeur Assurance Crédit


Introduction


Le marché international de la protection du risque client présente deux grandes caractéristiques. Tout d'abord, ce secteur connaît un très net ralentissement, dû à une concurrence accrue qui contraint les assureurs à baisser leurs prix ou à se désengager. Ensuite, côté produit, l'émergence de quelques spécialistes (TCRE, EQUINOX, CESCE...) apporte des techniques permettant de rehausser les engagements des assureurs primaires.

Par ailleurs, les assureurs-crédit se sont montrés plus restrictifs dans la prise de garantie en Asie et en Amérique du Sud en raison de la montée brutale des *loss ratio* du fait de la dégradation des économies locales.

Capacité - Appétits 

Prix 

Franchises 

Garanties 

Souplesse 

Les tendances du marché IARDT

Crédit

Capacité / Appétits

Les assureurs traditionnels, notamment les acteurs internationaux, disposent de capacités importantes qui sont utilisées de façon mesurée sur des pays comme la Chine ou le Brésil. Il convient donc de s'appuyer sur les expériences de paiement propres aux entreprises dans ces différents pays pour convaincre les assureurs de s'engager sur ces zones.

Les spécialistes ont de l'appétit pour les marchés émergents et les risques complexes.

Les acteurs prennent davantage en compte la prévention effectuée par le crédit management des entreprises, pour proposer plus de couvertures.

Prix

Globalement la concurrence tire les conditions tarifaires vers le bas.

Franchises

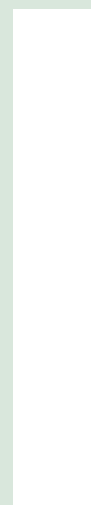
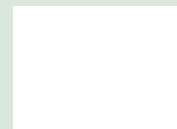
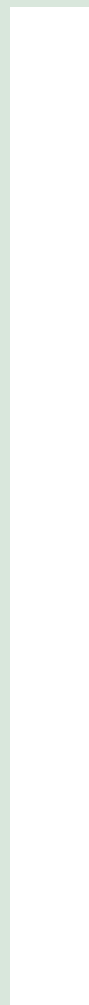
La notion de franchise concerne davantage les solutions en excess.

Garanties

La fin de l'exercice précédent a été marquée par un désengagement massif des risques les plus exposés. Par conséquent, les politiques de souscription ont été durcies. Les spécialistes en profitent pour sensibiliser les clients aux solutions de seconde ligne et aux offres excess (XoL). Les assureurs-crédit continuent de développer les cautions et les garanties ciblant un acheteur unique. Le marché Crédit offre également des solutions aux entreprises qui financent leur poste clients.

Souplesse

Les assureurs du marché, plutôt rigides jusqu'à aujourd'hui, innovent et proposent des solutions offrant plus de garanties aux réels besoins des entreprises.



Les tendances du marché IARDT

Risques Politiques



Jean-Luc Debièvre,
Directeur Risques Politiques

Introduction

La demande de garanties visant à sécuriser des contrats d'exportation (Assurance-Crédit export) s'est tassée en 2015 par rapport à 2014 mais s'est accrue sur la même période pour les garanties visant à sécuriser des investissements à l'étranger (Garantie Investissements). L'Egypte, le Brésil, le Qatar, le Pakistan, l'Arabie Saoudite, la Chine, l'Inde et la Turquie ont été les principaux pays sur lesquels les nouvelles souscriptions se sont concentrées¹. La perception des fondamentaux listés ci-après ont orienté à la hausse la demande sur les différents types de garanties :

- Terrorisme.
- Tensions/conflits/élections prochaines : pays africains, zone Proche/Moyen-Orient, Ukraine, pour la garantie Investissements : risques de destruction suite à Mouvements Populaires, Guerre, etc...
- Incertitudes économiques sur certains pays et certains acteurs économiques de ces pays : Brésil, Russie notamment pour la garantie Assurance-Crédit export : risques de défaut de dette souveraine, risques de rupture de contrat export, risques de confiscation.
- Prix du pétrole dans certains pays producteurs tels que Angola, Russie, Venezuela pour la garantie Assurance-Crédit export : risques de rupture de contrat, non-paiement d'entités publiques ou non-transfert.
- Sanctions économiques pour les deux garanties Investissements & Assurance-Crédit export : risques de rupture de contrat, confiscation.

Capacité / Appétits

La capacité mondiale des assureurs privés spécialisés en Risques Politiques a augmenté de plus de 20% entre le second semestre 2015 et le second semestre 2016.

Par type de garantie disponible :

- Garantie d'une transaction commerciale (Assurance-Crédit export débiteur public) : capacité estimée à 2 700 millions de dollars.

Capacité - Appétits

Prix

Franchises

Garanties

Souplesse

¹ Union de Berne

Les tendances du marché IARDT

Risques Politiques

- Garantie Investissements : capacité estimée à 2 750 millions de dollars.

Le nombre d'assureurs spécialisés se contracte légèrement à 55 guichets contre 57 en 2014. Les assureurs spécialisés souscrivant en France représentent environ 25% de la capacité mondiale².

En 2015, les principaux pays émergents ayant fait l'objet d'indemnisations par les assureurs spécialisés (publics et privés) ont été les suivants³ :

- Assurance-Crédit export : Russie, Ukraine, Brésil, Inde, Turquie, ...
- Garantie Investissements : Libye, Nigéria, Malawi, Ukraine, Chine, Brésil, ...

Prix

L'augmentation des capacités disponibles et une forte sélectivité des risques par les assureurs concourent à ce que les prix baissent très significativement pour les bons risques. Chaque transaction est évaluée au cas par cas et la tarification différenciée.

Franchises

Ce paramètre n'existe pas en Assurance-Crédit export. Le marché adopte le principe d'une quotité garantie (90-95%) usuellement.

Pour la garantie Investissements, ce paramètre n'est pas utilisé sur le volet risques de Confiscation, Expropriation, Nationalisation (garantie à 100%). Sur le volet risques de destruction de cette garantie suite à Guerre, Terrorisme, Révolution, ce paramètre suit généralement les niveaux de franchises obtenus dans les programmes Dommage/PE de l'assuré.

Garanties

L'étendue des garanties offertes reste constante en Assurance-Crédit export et en garantie Investissements.



Souplesse

L'intérêt des assureurs porte plus sur la qualité des dossiers que sur le nombre de soumissions. La concentration des expositions/pays dans le portefeuille des assureurs spécialisés à fin 2015 se répartit entre les principaux pays émergents suivants/type de garantie :

- Assurance-Crédit export : Russie, Turquie, Brésil, Arabie, Inde, Vietnam.
- Garantie Investissements : Chine, Russie, Brésil, Kazakhstan.

Nous constatons peu d'appétit pour des dossiers atypiques, ou sur des pays à forts revenus pétroliers. Les délais de mise en place des dossiers s'allongent en raison de l'implication constante des équipes Compliance/Sanctions chez les assureurs.

² Willis Towers Watson Market Survey

³ Union de Berne

FOCUS

Kidnap and Ransom Stéphanie Hervé - Practice Leader K&R - FINEX

Le contexte international dégradé entraîne une multiplication de menaces sur les personnes ou les biens. Ces menaces se traduisent par des conflits politiques ou sociaux ou des risques liés aux déplacements et à l'insécurité locale. Les kidnappings, les attentats terroristes et l'instabilité politique qui en découlent, préoccupent de plus en plus les chefs d'entreprise ou dirigeants dont la société exerce une activité à l'international, confirmant la nécessité de souscrire une garantie Kidnap and Ransom. L'appétit des assureurs pour ce marché ne se dément pas, certains pouvant disposer d'une capacité allant au-delà de 60 millions d'euros. Dans un contexte de stabilité des primes en 2016, le dynamisme de ce marché se traduit par des nouvelles garanties en prise directe avec l'actualité, comme par exemple, l'extension Violence dans les locaux disponible depuis les attentats de 2015.





Les tendances du marché Affinitaire et Spécialités

Les tendances du marché Affinitaire et Spécialités

L'assurance Affinitaire : un marché en forte croissance



François Bucchini,
Directeur Général Adjoint



Hervé Martel,
Directeur Solutions Affinitaires

L'assurance affinitaire est un marché en forte croissance, sous une double impulsion :

- La distribution affinitaire permet à chacun des clients de nos partenaires d'accéder efficacement, rapidement, et sans sélection, aux couvertures traditionnelles ou non, qui lui sont importantes, voire obligatoires. Elle est donc en forte croissance.
- Par ailleurs, nos partenaires (grandes entreprises, associations, fédérations, ...) développent de nouveaux programmes pour proposer un service supplémentaire dans la relation client, une source de marge financière autrefois réservée aux assureurs traditionnels, un atout dans la fidélisation.

Pour les spécialités, la situation est plus contrastée :

- Croissance de la demande en couverture annulation du fait d'une sensibilité accrue aux risques, terrorisme ou catastrophe naturelle.
- Difficultés de l'industrie du cinéma, du fait de la crise économique.

De façon générale, l'offre est soutenue en affinitaire, les capacités nécessaires pour la couverture des spécialités sont au rendez-vous.

En ce qui concerne les prix, la tendance générale est à la baisse, avec une érosion des marges techniques. Toutefois cette baisse est compensée par une augmentation des valeurs ou des couvertures.

Il faut encore souligner deux tendances majeures qui vont impacter nos marchés sur les années à venir :

- Des innovations fortes, à venir, sur les garanties, et sur la structuration des programmes.
- Une pression réglementaire croissante, et donc une nécessité accrue de *compliance* pour la distribution affinitaire.

Capacité - Appétits



Prix



Franchises



Garanties



Souplesse



Les tendances du marché Affinitaire et Spécialités

L'assurance Affinitaire : un marché en forte croissance

Introduction

Le marché de l'affinitaire a vocation à proposer des produits d'assurance en BtoBtoC qui enrichissent l'offre de leurs clients distributeurs notamment banque, téléphonie, distribution spécialisée ou encore *pur player* internet en apportant différenciation et revenus supplémentaires grâce à des dispositifs innovants au service des consommateurs.

Le marché français doit aujourd'hui travailler à la transposition de la Directive pour la Distribution d'Assurance (IDD) et aux impératifs croissants des compagnies d'assurance en termes de conformité et de reporting notamment financiers.

Capacité / Appétits

Les capacités d'assurance n'ont jamais été aussi importantes. Les spécialistes affinitaires se livrent à une concurrence sévère pour prendre des parts de marché. D'autres spécialistes des risques « entreprise », assureurs ou réassureurs, profitent de l'éclosion de nouveaux besoins d'assurance issus de l'apparition notamment de l'économie participative pour acquérir des positions affinitaires avec une prise de risque modérée.

Prix

La baisse des prix constatée en 2015 se poursuit dans de nombreux domaines de l'affinitaire qui n'ont pas été fortement impactés par la loi Hamon. La volonté des assureurs de diversification de leurs portefeuilles par la prise de part de marché permet également d'obtenir des prix souvent inférieurs aux années précédentes.

Franchises

Même si le principe de la franchise reste encore très marginal, certains programmes notamment dans le domaine de l'optique comportent ce type d'indemnisation sans prise en charge au 1er euro.

Garanties

Le développement de l'économie participative fait apparaître de nouveaux besoins et risques d'assurance tant pour les distributeurs ou organisateurs que pour les consommateurs, notamment en termes de responsabilité professionnelle ou de risque d'insolvabilité. Les schémas classiques assurantiels doivent s'adapter au mode de distribution affinitaire. De plus, la mise en concurrence de nombreux dispositifs historiques, notamment en téléphonie ou distribution, participe aussi à la redistribution des cartes entre les acteurs majeurs du marché affinitaire.

Souplesse

La digitalisation est désormais une réalité sur le marché de l'affinitaire et la généralisation de la signature électronique, en cours de déploiement, permettra une dématérialisation quasi-globale du parcours client de la souscription à la résolution des sinistres.

Les tendances du marché Affinitaire et Spécialités

Professions réglementées



Vincent Patrimonio
Directeur
Professions Réglementées

Introduction

Le marché de la Responsabilité Civile Professionnelle (hors RC médicale), en dépit des fusions d'assureurs, conserve des capacités relativement élevées dans le marché français (env. 100 millions d'euros), avec une tendance tarifaire haussière due au nombre limité d'acteurs délivrant encore des garanties par sinistre en première ligne.

La concurrence reste vive en lignes *Top excess* notamment avec le marché de Londres, ce qui permet de disposer de capacités très élevées sur ces lignes.

Le secteur connaît des évolutions réglementaires impliquant des solutions d'assurances nouvelles :

- Liberté d'installation, de concurrence et de prestation de service UE, globalisation, économie digitale et collaborative versus statuts d'exercice réglementé et d'assurance non harmonisés.
- Protection des consommateurs : développement de nouvelles obligations d'assurance locales.

Capacité / Appétits

- Secteurs Finance, Patrimoine, Investissement : les assureurs durcissent leurs politiques de souscription à l'égard des activités d'investissement et d'optimisation fiscale.

La concurrence est assez forte pour prendre des parts de marchés dans les nouvelles activités réglementées (01/07/2016) de Conseil en Investissement Participatif (CIP) et d'Intermédiaire en Investissement Participatif (IFP). Les offres antérieures au décret paru le 16 juin 2016 ne sont pas toutes conformes aux exigences de ce dernier qui impose notamment les minimums suivants :

- statut IFP : 250 000 euros par sinistre et 500 000 euros par an ;
- statut CIP : 400 000 euros par sinistre et 800 000 euros par an.

Capacité - Appétits

Prix

Franchises

Garanties

Souplesse

Les tendances du marché Affinitaire et Spécialités

Professions réglementées

- Secteur Immobilier/Technique et cadre de vie : la souscription RC loi Hoguet (Gestion, Transaction immobilière) reste sélective et sensible au domaine d'activité (particulier/professionnel) et à l'ampleur des services proposés. Nous n'avons pas un recul suffisant sur la loi Alur (2014) pour en mesurer les effets sur la sinistralité.
- Secteur Droit & Chiffre : le marché est vigilant du fait d'une fréquence en hausse, de l'inflation des montants de réclamations ou de condamnations récentes plus sévères qu'attendues.

Prix

- La tendance générale est stable en RC Pro, avec des possibilités d'optimisation (portée de garantie / prix) pour les risques ou groupement présentant de bons résultats techniques et une démarche active de prévention et de formation.

On observe un appétit moindre sur les risques suivants :

- Domaine financier/Gestion de Patrimoine/Financement immobilier.
- Exposition États-Unis/Canada.
- Sinistres sériels/Actions de groupe.
- Activités exposant ou en rapport à l'amiante.

Franchises

Les franchises par sinistre restent généralement basses mais aggravées pour les activités jugées à risque. Certains acheteurs réduisent leurs primes en limitant le transfert du risque de fréquence. A contre-courant de la pratique habituelle de marché, certains assureurs souhaitent appliquer les franchises tant sur l'indemnité en principal que sur les frais de défense.

Garanties

Les assureurs RC Pro tendent à restreindre et/ou à réviser la portée et limites de garanties (activités/territorialité/limites...). Certains assureurs souhaitent réduire leurs capacités ce qui conduit le courtier à chercher des solutions de placement en coassurance, ou à restructurer les placements en lignes.

Souplesse

La possibilité de négocier des offres sur-mesure et des structurations de capacités adaptées à des activités pluri-professionnelles ou internationales est un critère de différenciation des assureurs.

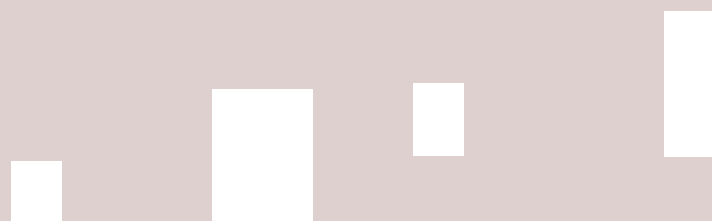
Des contrats Cyber peuvent compléter des pans de responsabilité, frais et pertes non couverts ou exclus dans la garantie RC Pro.

Les délégations étendues en production et en gestion de sinistres RC Pro sont de plus en plus réservées aux courtiers gestionnaires spécialisés.

Marché international

Pour des groupes internationaux exerçant des activités réglementées en France, il est souvent indispensable de souscrire une garantie RC locale conforme à la réglementation professionnelle imposant des garanties minimum et des clauses spécifiques.

A l'inverse, les professionnels français souhaitant exercer dans un cadre international doivent avoir conscience des limites des garanties des contrats locaux, notamment ceux (obligatoires ou non) mis en place par des instances nationales. En ce cas, la souscription de programmes internationaux est indispensable.



Les tendances du marché Affinitaire et Spécialités

Le risque médical

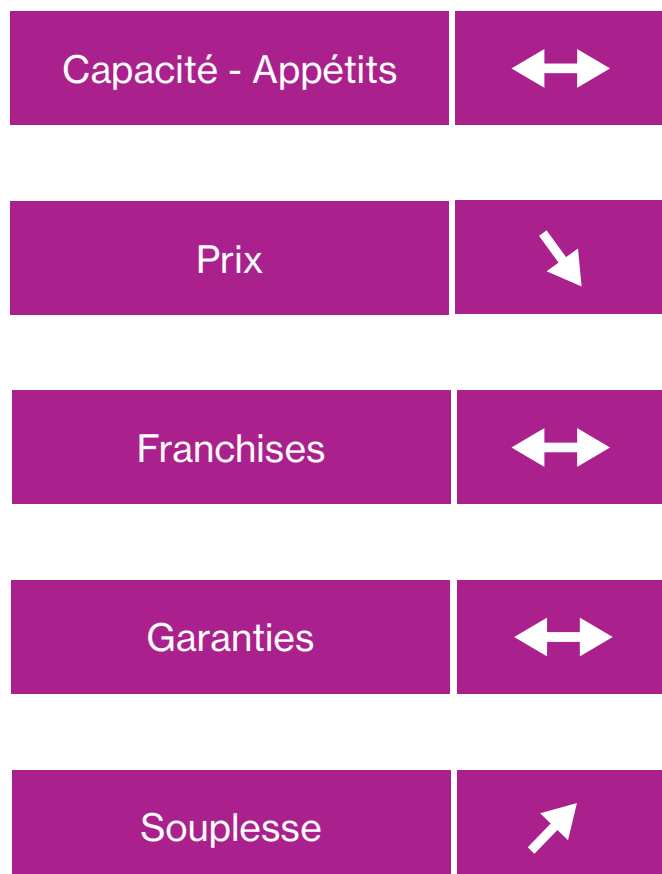


Ismaële Jamin
*Directeur Établissements
et Professions de santé*

Introduction

Le secteur des établissements privés de santé connaît de fortes évolutions structurelles, essentiellement illustrées par des regroupements géographiques de sites et des modifications actionnariales. Les grands groupes privés s'étendent, s'unissent parfois, et le nombre d'établissements indépendants s'amenuise.

Par ailleurs, le secteur, tant public que privé, fait face à de fortes tensions tarifaires, ce qui induit un appétit à la négociation et un recours à la mise en concurrence renforcés.



Les tendances du marché Affinitaire et Spécialités

Le risque médical

Capacités / Appétits

Le marché reste concentré sur quelques assureurs, historiques pour la plupart. En dépit du nombre relativement faible de ces acteurs, la concurrence est réelle, et ce d'autant plus que les capacités des intervenants sont en partie similaires, au moins sur les premières lignes de garanties.

Prix

Les prix appliqués par les assureurs aux établissements de santé, tant privés que publics, sont bas et à la limite du tarif technique. Des variations à la hausse, selon la nature des activités et la tenue des risques, sont envisageables à moyen terme, à périmètres de garanties et franchises identiques.

Cette tendance de la variation à la hausse des primes est actuellement vécue par certaines spécialités médicales ciblées, dites à risque, notamment du fait de la revue de portefeuille d'un intervenant majeur du secteur.

Franchises

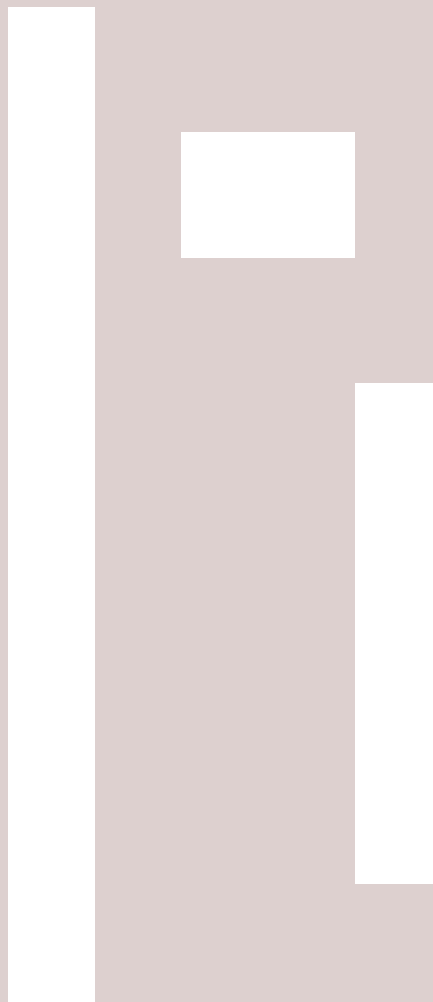
De manière générale, les franchises restent basses et ne témoignent pas, de la part des acteurs de soins, d'un réel souhait de conservation d'une partie du risque.

Garanties

Il existe peu de disparités sur le socle commun standard des garanties Responsabilité Professionnelle et d'Exploitation. En revanche, les montants de garanties restent variés tant en première qu'en seconde ligne, et les nombreuses garanties annexes, parfois à forte valeur ajoutée, sont de réels points de différenciation entre les assureurs.

Souplesse

La souplesse est présente particulièrement dans le traitement des groupes, pour lesquels un véritable partenariat se crée entre les trois acteurs de la relation, client /courtier/assureur, favorisant ainsi les diverses actions de prévention concertées, généralement avec un impact tarifaire significatif.



Les tendances du marché Affinitaire et Spécialités

Sports et Evènements



Olivier Porte,
*Directeur Sports,
Evènements & Fine Arts
Directeur Technique
Affinitaire & Spécialités*



Laurent Cellot,
*Directeur Commercial
Sports & Evènements*

Introduction

Le marché Sports et Evènements est volatile notamment en annulation depuis les évènements tragiques de novembre 2015.

Les fédérations sportives renouvellent en 2016/2017 leurs programmes d'assurances pour la prochaine Olympiade 2016/2020.

Le marché de l'Individuelle Accidents reste stable avec une légère baisse des tarifs sur les affaires rentables.

Capacité - Appétits



Prix



Franchises



Garanties



Souplesse



Les tendances du marché Affinitaire et Spécialités

Sports et Evènements

Capacités / Appétits

Malgré de nouveaux acteurs, les capacités du marché français sont stables et la plupart des assureurs tentent de limiter leur exposition sur les grands évènements.

La concurrence reste vive pour attirer des références.

Les entreprises souhaitent d'avantage couvrir l'annulation de leurs propres évènements (AG, congrès, séminaire...).

Prix

Les extensions Attentats et Intempéries coûtent plus cher du fait de l'aggravation de ces risques.

Les assureurs ont tendance à redresser les affaires en portefeuille et à se montrer offensifs sur les affaires nouvelles.

Franchises

L'augmentation de franchise permet de contenir les majorations proposées.

Les franchises sont largement pratiquées pour préserver les résultats en accidents corporels.

Garanties

Les garanties Attentats ou Menaces sont limitées dans le temps, l'espace ou en montant (premier risque) ; certaines exclusions épidémies sont désormais rachetables (Sras, H1N1...).

La garantie Coma est désormais généralisée dans les programmes accidents corporels.

Souplesse

Le marché reste très souple avec des contrats Tout sauf en sur-mesure pour les grands comptes.

Les fédérations exigent une grande souplesse dans la gestion avec la mise en place progressive d'outils digitaux.

FOCUS

Média & Spectacles - Anne-Séverine Lucas Directrice Média et Spectacles

Le marché du cinéma et de l'audiovisuel est stable par rapport à 2015. Le cumul des budgets des films dont le tournage a démarré depuis le début de l'année comme le nombre de films est similaire à celui de l'année précédente. Par ailleurs, le paysage audiovisuel est en mutation et offre de nouvelles opportunités avec la multiplication des supports de diffusion. En revanche, la concentration des sociétés de production (groupes de télévision), entraîne une rationalisation de l'achat d'assurance. Du côté de l'offre, c'est un marché de niche avec des acteurs spécialisés en plus des acteurs historiques. La volonté de prise de part de marchés de certains assureurs oriente le marché à la baisse. En revanche, le niveau des franchises reste proportionnel au budget du film. La garantie classique reste centrée autour des différentes causes d'annulation. D'autres garanties sont étudiées au cas par cas, par exemple Garantie Attentats, E&O.

FOCUS

Fine Arts - Irène Barnouin Directeur Commercial et Technique Fine Arts

Le marché de l'assurance Fine Arts est un marché mondialisé, convoité chaque année par de nouveaux assureurs attirés par sa spécificité et sa faible sinistralité. Le marché est de plus en plus concurrentiel et plus spécifiquement dans le domaine des institutions muséales. L'arrivée des nouveaux acteurs augmente encore les capacités jusqu'à 2,5 milliards d'euros. La tendance est baissière depuis des années, marquée par de bons résultats techniques et une concurrence renforcée. Ces baisses tarifaires sont compensées par la hausse des valeurs des œuvres assurées. En règle générale, les garanties Dommages présentent une absence de franchise afin de garantir la totale efficacité de la protection des œuvres d'art pour les musées. En Responsabilité Civile Professionnelle, les franchises sont basses. Les garanties de dommages protégeant les œuvres d'art uniques sont de plus en plus étendues. Les capitaux assurés augmentent avec la portée des garanties pour permettre de répondre à la croissance des valeurs des œuvres d'art. Au vu de l'augmentation de la capacité et de la faible sinistralité, le marché est de plus en plus soft.



The page features an abstract graphic design with several white geometric shapes of various sizes and orientations scattered across a light blue background. The shapes include vertical bars, horizontal bars, and squares, some of which are partially overlapping. The overall aesthetic is clean and modern.

Les tendances du marché des Assurances de Personnes

Les tendances du marché des Assurances de Personnes

Protection sociale France - Secteur Privé



Anne Cavel,
Directrice Secteur Privé

Introduction

2016 est marquée par l'impact de la généralisation de la complémentaire santé pour les entreprises et par l'application du nouveau cahier des charges du contrat responsable.

En premier lieu, nous constatons que la généralisation de la complémentaire santé n'est pas encore achevée. A ce jour, nous estimons que seulement 60% à 70% des entreprises se sont mises en conformité en souscrivant une couverture pour leurs salariés. En termes de conquête commerciale, les assureurs s'en sont par ailleurs mieux sortis que prévu alors que l'on imaginait une préemption plus marquée des bancassureurs sur un marché de proximité.

Quant aux mécanismes de dispenses (modifiés in extremis avec le décret du 30 décembre 2015), ils ont non seulement perturbé l'organisation au sein des entreprises et les équilibres financiers des contrats mais concouru également à la surcharge pour les gestionnaires.

S'agissant du contrat responsable, nous constatons que 60% des entreprises ont choisi ou subi la mise en conformité mais que rares encore sont celles qui ont mis en place une surcomplémentaire (5% toutes tailles confondues/16% des grandes entreprises). La prise de conscience des restes à charge, dans certaines régions et sur certains postes de soins (Ile-de-France et hospitalisation), ne se fera que progressivement au cours des mois et l'impact de la limitation des garanties ne sera perceptible qu'au fur et à mesure des remontées de cas difficiles à gérer par l'entreprise en dehors du régime responsable. Nous constatons en revanche une prise de conscience croissante des assurés. Les plafonds « responsables » les poussent maintenant à s'interroger sur des contrats individuels surcomplémentaires non-responsables.

Capacité - Appétits	↗
Prix	↘
Franchises	↔
Garanties	↘
Souplesse	↔

Les tendances du marché des Assurances de Personnes

Protection sociale France - Secteur Privé

Capacités / Appétits

Le marché reste un marché en pleine évolution : les acteurs ont une volonté de faire du volume. Les rapprochements sont encore en cours (IP, Mutuelles), mais on observe aussi des divorces avant mariages pour certains...

Les premiers mois de l'année se sont montrés plutôt calmes en termes de remise sur le marché de programmes et nul doute que les porteurs de risques redoubleront d'efforts pour capter les contrats qui se présenteront.

Priorités

L'une des priorités va être d'informer les assurés sur les changements du contrat responsable (praticiens CAS ou non-CAS, impact des restes à charges en hospitalisation,...) et de réfléchir sur la mise en place de surcomplémentaires.

Nous constatons également une sensibilité croissante des clients sur les sujets de prévoyance lourde et la maîtrise de l'absentéisme (à court comme à long terme). Pour autant, si le sujet des services connexes (prévention santé, aide au retour à l'emploi, ...) devient récurrent dans les attentes des clients, le financement de ces services est un point difficile. Le modèle économique reste encore à construire.

Tendances

La seconde vague de mise en conformité des régimes de santé au contrat responsable va démarrer pour des mises en œuvre effectives sur 2017. Nous pensons que les entreprises qui tenteront d'attendre le 1er janvier 2018 seront rares (moins de 5%) et que la grande majorité des contrats seront « responsables » dès 2017.

Est annoncée enfin pour 2017 la mise en place du tiers payant généralisé pour les consultations de médecins mais, à l'exception de quelques assureurs, le marché reste encore très attentiste et peu se sont lancés dans l'aventure. Rappelons en effet que les praticiens, les premiers, combattent âprement cette mesure de la loi Santé et le Conseil Constitutionnel avait invalidé l'essentiel du dispositif en début d'année. Pour autant, le cahier des charges du contrat responsable y fait encore référence.

Au-delà de ces premières tendances très françaises, émerge cette année un besoin plus fort des entreprises multinationales en termes de consolidation de leurs programmes (comme pour les grands programmes IARDT), avec une forte attente en matière d'information mais aussi d'économies d'échelle.



Les tendances du marché des Assurances de Personnes

Protection sociale internationale



Maud Mercier,
*Directeur du Département
Retraites et Avantages Sociaux à
l'International,
Willis Towers Watson*



Cécile Schechter,
*Responsable
Prévoyance Internationale
Gras Savoye*

Introduction

Pour les multinationales françaises, le pilotage des programmes de prévoyance-santé est devenu un sujet d'actualité afin de maîtriser l'information et de donner de la cohérence à la couverture des salariés dans les filiales du groupe. L'efficacité financière constitue un enjeu prioritaire, à travers des outils (*pooling*, *captives*...) qui nécessitent des compétences croisées de risk managers et de Ressources Humaines. Une vision globale et une stratégie cohérente du pilotage des régimes de prévoyance permettent de faire face au risque de couverture inadaptée, à la pression des coûts ou aux dérives inflationnistes. Le management global facilite la mise en place dans les filiales de dispositifs de prévention, de programmes de bien-être, ou le développement de plateformes technologiques facilitant l'accès aux systèmes de santé.

Cette approche reste à ce jour l'apanage des grands groupes internationaux, même si l'intérêt se développe dans toutes les entreprises internationales quelle que soit leur taille.

Capacité - Appétits	↗
Prix	↗
Franchises	NS
Garanties	↗
Souplesse	↔

Les tendances du marché des Assurances de Personnes

Protection sociale internationale

Capacités / Appétits

Les assureurs, et surtout les réseaux internationaux, ont mis en place et développent des offres et services pour répondre à ces attentes. Les réseaux proposent par exemple des solutions financières de souscription globale, ou développent leur capacité sur la solution captive, déjà existante mais en extension. En effet, le nombre de captives prévoyance augmente de façon exponentielle (moins de 10 en 2000, 40 en 2010, près de 100 aujourd'hui), cinq réseaux proposent maintenant cette offre, un sixième tentant de la développer. L'appétit des réseaux d'assurance se retrouve également dans leur volonté d'accroître leur présence géographique, notamment en couvrant des zones jusqu'alors peu développées comme l'Afrique. Le nombre moyen de pays couverts par réseau est ainsi passé de 76 en 2010 à 97 en 2016 (+28% en 6 ans).

Quant aux couvertures pour les expatriés, les assureurs français proposent toujours une couverture des besoins existants très suffisante alors que nous voyons arriver progressivement les acteurs anglo-saxons spécialistes de l'assurance santé sur le marché des multinationales françaises.

Prix

L'évolution des coûts est essentiellement portée par l'inflation médicale, en constante augmentation. Elle atteint maintenant environ 9% au niveau Monde, avec une certaine disparité d'une région à l'autre. Les multinationales veulent maîtriser ou, du moins, limiter cette dérive des prix par le pilotage et la revue des cotations par le *corporate* ou la captive, l'analyse accrue de la sinistralité locale grâce aux systèmes de *reporting* des réseaux, et la mise en place de programmes spécifiques et ciblés (dépistage, prévention, formation, bien-être, etc...).

Pour les programmes expatriés, l'inflation est également à la hausse avec des majorations qui peuvent dépasser les 5% pour certains assureurs. Par ailleurs, les écarts de change dans des marchés financiers très volatiles peuvent impacter le niveau des primes.

Garanties

Les multinationales souhaitent davantage de cohérence au niveau des garanties proposées à travers le monde et mettent souvent en place des garanties minimum de couvertures décès par exemple. Elles veulent également s'assurer, par l'intermédiaire de *benefit audits* et de bases de données évolutives, qu'il n'existe pas de cas d'absence de couverture de base ou de déconnection par rapport aux pratiques locales et que les avantages sont compétitifs par rapport au marché.

Souplesse

Les assureurs/réseaux d'assureurs cherchant des parts de marché peuvent offrir une certaine souplesse dans leur solution et une facilité d'accès à leurs services (par exemple en abaissant les seuils minimums ou en acceptant certaines conditions du client). Ceux qui sont solidement implantés ont en revanche tendance à durcir leurs conditions, de manière notamment à rendre leur portefeuille plus optimal.

Tendances

Le mot d'ordre est à la gestion de la prévoyance santé plus cohérente et plus organisée. La cohérence s'opère via des programmes Groupe tels que des programmes de couverture prévoyance minimum, ou des programmes de bien-être dans une stratégie d'attractivité et de rétention des talents, mais également avec des objectifs globaux de maintien ou d'amélioration du niveau de santé, et donc de productivité, des collaborateurs. Il existe deux leviers : la mise en place de solutions financières globales telles que le *pooling* ou la captive, mais également la collaboration accrue entre les services RH et risk management, voire maintenant les achats. Cette approche nécessite un cadre de gouvernance plus structuré et adapté, ainsi qu'une communication ciblée et régulière. Si c'est le plus souvent bien établi en matière de retraites, la prévoyance santé est maintenant devenue un objectif important, voire prioritaire pour certaines d'entre elles.

Les tendances du marché des Assurances de Personnes

Retraite - Epargne Salariale



Mourad Bentoumi,
Directeur du Département Retraite et Epargne Salariale, Gras Savoye Willis Towers Watson



Arthur Say,
Responsable Filière Retraite et Epargne Salariale, Gras Savoye

Capacité - Appétits



Prix



Franchises



Garanties



Souplesse



Introduction

Au premier semestre 2016, le marché est relativement calme pour la mise en place de nouveaux dispositifs en retraite pour les grandes entreprises contrairement aux petites et moyennes entreprises. Si les entreprises sont toujours sollicitées par leurs salariés inquiets de la baisse du taux de remplacement des régimes de retraite obligatoires, la conjoncture économique conduit à un certain attentisme.

Cependant, à la suite d'audit des régimes existants, beaucoup de grands groupes décident de lancer des appels d'offres afin d'optimiser les garanties offertes en retraite et en épargne salariale.

Par ailleurs, après quelques années de ralentissement de mise en place de dispositifs de préretraite du fait de la taxe Fillon de 50 %, on assiste au premier semestre à une appétence pour cette solution d'accompagnement entrant dans le cadre de PSE.

Enfin, l'ordonnance 2015-839 définissant les modalités de sécurisation des rentes versées dans le cadre des régimes de retraite supplémentaire à prestations définies devrait pousser les assureurs à proposer de nouvelles solutions. La plupart des sociétés ayant déjà externalisé les rentes, le nombre de sociétés affectées par cette ordonnance est faible. Cependant, pour les sociétés concernées, les enjeux sont majeurs.

Capacités / Appétits

Comme l'année dernière, certains assureurs se refusent à mettre en place sur l'Actif Général des dispositifs de retraite ou de préretraite ayant des durations courtes. En effet, la baisse significative des taux n'est pas favorable à ce type d'investissement. Au risque de dilution de la performance de l'Actif Général, se couplent les règles prudentielles de Solvabilité II. L'offre en Unités de Compte moins gourmande en fonds propre est privilégiée au travers une gestion pilotée par défaut.

Les tendances du marché des Assurances de Personnes

Retraite - Epargne Salariale

Le marché de l'épargne salariale est également touché par la baisse des taux d'intérêt (37% environ des encours gérés sont sur des supports court terme).

Pour éviter des rendements négatifs sur ces supports, beaucoup de gestionnaires renoncent pour partie à leur rémunération sur encours. Ils essayent par ailleurs de réorienter l'épargne sur des supports plus longs. Le marché de l'épargne salariale est redynamisé par la baisse du forfait social prévue par la loi Macron pour les entreprises de moins de 50 salariés, pour la mise en place d'accord d'intéressement et de participation, ou encore pour le PERCO avec une gestion financière spécifique.

Concernant les régimes de retraite à prestations définies (Article 39) dédiés aux dirigeants, la tendance à la fermeture des régimes se poursuit.

Prix

Les prix en Retraite sont stables pour les gestions en Unité de Compte mais en hausse sur les gestions en Euro. En Epargne Salariale, la concurrence est vive et les prix sont souvent revus à la baisse à l'occasion d'appels d'offres. L'encours géré en Epargne Salariale au 31/12/2015 est 117 milliards d'euros dont 12 milliards pour le PERCO (soit + 18% sur un an pour le PERCO). Le marché est concentré sur quatre acteurs principaux, qui se partagent 77% du marché : Amundi, Natixis, BNP, CMCIC.* En comparaison, l'encours des régimes de retraite à cotisations définies (art 83 du CGI) était d'environ la moitié sur la même période.

*(Source AFG au 31/12/2015).

Garanties

Pour la retraite, une gestion financière beaucoup plus diversifiée se développe avec des gérants de renom tels que Carmignac, Fidelity, Franklin Templeton, Rothschild, BlackRock.

Les assureurs mettent fin aux garanties de table ancienne et résilient les contrats.

Les efforts des assureurs en matière de reporting administratif et financier améliorent la qualité du service rendu aux clients. Ces efforts doivent être également mis en œuvre pour les courtiers.

En Epargne Salariale, les sociétés de gestion offrent de plus en plus de services à destination des salariés et des entreprises comme par exemple l'avance de l'abondement proposée ou la réalisation de *benchmarks* dédiés. Ces derniers permettent à l'entreprise cliente de pouvoir se comparer à ses pairs en se positionnant sur le montant de l'abondement, l'origine de flux, le choix des supports. Seules les grandes sociétés d'Epargne Salariale pourront financer ces développements. Dans les autres cas, des regroupements seront nécessaires pour la tenue de comptes car les investissements informatiques sont très lourds. Il existe à ce jour quatre grands opérateurs qui sont IRIS (NATIXIS), S2E (BNP, HSBC, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, AXA), AMUNDI TC (AMUNDI) et GEPESA (CIC). Ces grands teneurs de compte ont passé des accords avec des petits intervenants comme HUMANIS ou GROUPAMA par exemple pour GEPESA afin de leur permettre de rester présents sur le marché de l'épargne salariale.

Souplesse

L'appétit des assureurs et des sociétés d'épargne salariale reste très important.

On regrettera cependant que certains assureurs refusent toujours le transfert des contrats de retraite à cotisations définies (art 83) et Indemnité de Fin de Carrière (IFC) si cela n'a pas été prévu dans le contrat.

Les assureurs sont en train de rattraper leur retard en termes de rapidité et de souplesse pour les opérations d'arbitrages entre les supports de gestion même si, pour beaucoup de compagnies d'assurance, ils se font encore par papier et non par internet.

Par ailleurs, les entreprises cherchent des alternatives aux régimes de retraite à prestations définies (Art 39) dont bénéficient les dirigeants de grandes sociétés. Ainsi, certains assureurs adaptent leurs offres et proposent maintenant des régimes à cotisations définies de type « Article 82 » (régime ne bénéficiant pas d'avantage fiscal et pouvant être liquidé en capital).

Les tendances du marché des Assurances de Personnes

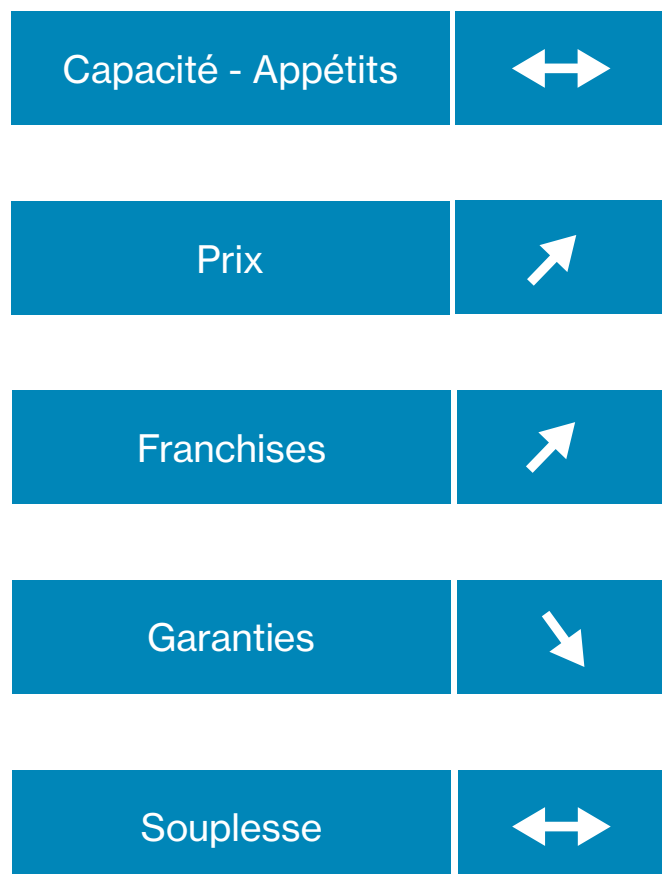
Protection sociale - Secteur Public



Marie-Noëlle Outrebon,
Directrice Secteur Public

Introduction

Réforme territoriale, baisse des dotations et nouveau droit de la Commande Publique rythment la vie des entités publiques locales. Sur le marché de la Protection Sociale des agents publics, on constate à la fois un gain en maturité et une spécialisation croissante des acteurs.



Les tendances du marché des Assurances de Personnes

Protection sociale - Secteur Public

Capacités / Appétits

En risque statutaire, la prudence reste de mise sur ce marché qui continue à être un marché de spécialistes. En complémentaire Santé et Prévoyance, ce marché encore récent reste dominé par la Mutualité tout en étant l'enjeu d'une forte concurrence.

Prix

En risque statutaire, les dérégulations successives inhérentes à la présence d'acteurs inexpérimentés semblent révolues. Le marché peut donc poursuivre sa voie vers la maturité technique et le retour à l'équilibre des portefeuilles.

En complémentaire Santé et Prévoyance, les futurs comptes de résultats vont donner l'orientation de la prochaine campagne tarifaire, suivie de près par l'ensemble des acteurs.

Franchises

En risque statutaire, la tendance observée l'année dernière se confirme : un nombre grandissant de collectivités territoriales met en place des contrats basés sur des franchises en pourcentage de couvertures et s'associe ainsi à l'évolution du risque.

Garanties

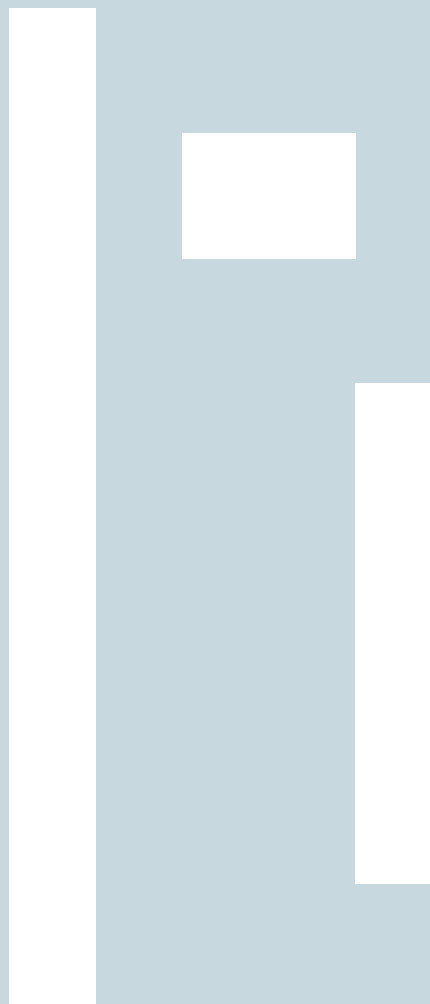
En risque statutaire, on constate la confirmation de la tendance conduisant les collectivités à assurer de moins en moins l'ensemble des risques, tendance pouvant aller jusqu'à la non assurance pour les entités les plus importantes.

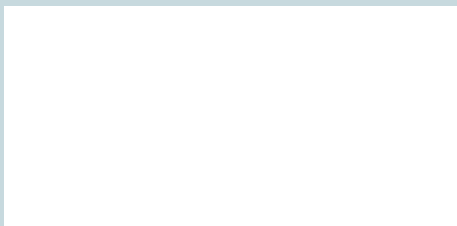
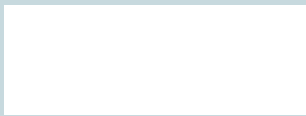
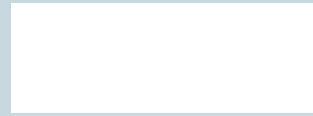
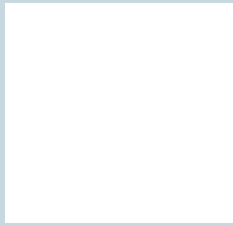
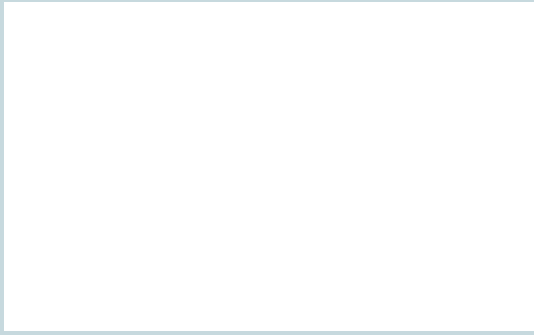
En complémentaire Santé, le travail important de mise en adéquation des prestations avec les critères de définition des contrats responsables se finalise.

Souplesse

En risque statutaire, le retour à l'équilibre des portefeuilles par la combinaison des initiatives sur l'augmentation de tarifs, l'aménagement de garanties ou la mise en place des franchises, se confirme. Les redressements font désormais partie intégrante de la vie normale d'un marché.

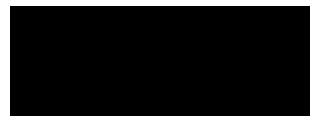
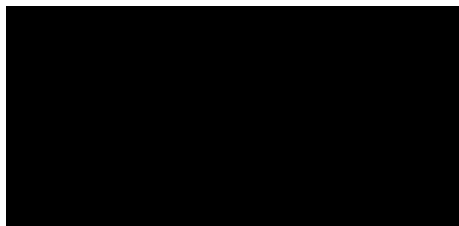
En complémentaire Santé et Prévoyance, les prochains comptes de résultat permettront une première vision du comportement de ce marché récent et détermineront l'attitude des porteurs de risque.





Index

Introduction	5
Bilan du marché de l'assurance	6
▪ Les tendances du marché IARDT	9
▪ Dommages	10
▪ Focus : Marché Dommages " Power & Utilities "	11
▪ Focus : Marché Evénements naturels critiques	11
▪ Automobile	12
▪ Focus : Les évolutions de demain	13
▪ RC générale	14
▪ Focus : RCAE	15
▪ RCMS	16
▪ Focus : Rapports sociaux (EPL)	17
▪ A propos des Institutions Financières	17
▪ Fraude	18
▪ Cyber Risques	20
▪ Transport	22
▪ Construction	24
▪ Crédit	28
▪ Risques Politiques	30
▪ Focus : Kidnap and Ransom	31
▪ Les tendances du marché Affinitaire et Spécialités	33
▪ L'assurance Affinitaire : Un marché en forte croissance	34
▪ Professions Réglementées	36
▪ Le risque médical	38
▪ Sports et Evènements	40
▪ Focus : Média et Spectacles	41
▪ Focus : Fine Arts	41
▪ Les tendances du marché des Assurances de Personnes	43
▪ Protection sociale France - Secteur Privé	44
▪ Protection sociale internationale	46
▪ Retraite - Epargne salariale	48
▪ Protection sociale - Secteur Public	50



A propos de Willis Towers Watson

Willis Towers Watson (NASDAQ : WLTW) est une entreprise internationale de conseil, de courtage et de solutions logicielles qui accompagne ses clients à travers le monde afin de transformer le risque en opportunité de croissance.

Willis Towers Watson compte 39 000 salariés dans plus de 120 pays.

Nous concevons et fournissons des solutions qui gèrent le risque, accompagnent les talents et optimisent les profits afin de protéger et de renforcer les organisations et les personnes. Notre vision, unique sur le marché, nous permet d'identifier les enjeux clés au croisement entre talents, actifs et idées : la formule qui stimule la performance de l'entreprise. Ensemble, nous libérons les potentiels.

Pour en savoir plus : www.willistowerswatson.com

GRAS SAVOYE, Société de courtage d'assurance et de réassurance
Siège Social : Immeuble Quai 33, 33/34 quai de Dion-Bouton, CS 70001, 92814 Puteaux Cedex.
Tél : 01 41 43 50 00. Télécopie : 01 41 43 55 55. <http://www.grassavoie.com>.
Société par actions simplifiée au capital de 1 432 600 euros. 311 248 637 RCS Nanterre.
N° FR 61 311 248 637. Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 001 707 (<http://www.orias.fr>).
Gras Savoye est soumis au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution)
61 rue Taitbout 75436 Paris Cedex 9. © GettyImages.com ; ThinkstockPhotos.com - Gras Savoye Willis Towers Watson.
Tous droits réservés.

12/09/16

willistowerswatson.com



GRAS SAVOYE

Willis Towers Watson